

II - APPROCHE THEORIQUE DANS LE CADRE DE L'ANTHROPOLOGIE ECONOMIQUE

A - L'ETUDE DES DYNAMISMES ECONOMIQUES DANS LE CADRE DE L'ANTHROPOLOGIE  
ECONOMIQUE

Cl. ROBINEAU

Le présent exposé suit celui de M. Gilles BLANCHET sur les principales conceptions théoriques dans le domaine des dynamismes économiques différentiels. Il a pour objet de faire le point sur la discipline à laquelle ce thème se rapporte, l'Anthropologie économique, de montrer comment il s'y articule et, en fonction de l'état d'avancement de cette science, d'en dégager les perspectives de recherches.

Etat de l'Anthropologie économique

Un article récent de George DALTON (1), faisant le bilan de l'Anthropologie économique (2) permet de situer l'état d'avancement de cette discipline qui porte encore, de façon trop marquée, les stigmates de ses origines américaines.

Le terme vient de HERSKOVITS qui réédita en 1952 sous le titre "Economic Anthropology" son livre de 1940 intitulé : "La vie économique des peuples primitifs" (3). La discipline avait déjà été illustrée par Richard THURNWALD qui avait écrit une étude d'économie primitive (4). Elle avait, parallèlement, bénéficié des travaux de l'ethnologue océaniste anglais Raymond FIRTH sur l'économie primitive des Polynésiens(5). Il est donc et déjà important de noter qu'il s'agit là d'anthropologues

---

(1) Economiste à la North Western University, George DALTON est considéré comme le successeur et le disciple de Karl POLANYI un des maîtres de l'Anthropologie économique.

(2) DALTON George, 1969, Theoretical issues in Economic Anthropology, Current Anthropology, February, p. 63

(3) HERSKOVITS Melville, 1940, The Economic Life of the Primitive People, New York

(4) THURNWALD Richard, L'économie primitive, Paris, Payot

(5) FIRTH Raymond, 1929, The Primitive Economics of the New-Zealand Maori, 1939, Primitive Polynesian Economy

faisant du "prosélythisme économique", si l'on peut ainsi s'exprimer : il y a, en particulier dans les travaux de HERSKOVITS et de FIRTH, la présupposition que les concepts, les lois de l'économie classique (1) se retrouvent dans la culture des peuples qu'ils ethnographient ; ainsi, Sol TAX qui parle du "capitalisme d'un sou" (2).

Pourtant, des tentatives plus anciennes avaient été faites en vue d'intégrer dans l'explication économique les facteurs sociaux et culturels que les économistes classiques écartaient jusque là (3) : ainsi le courant de "l'institutionnalisme" américain se trouve dans une ligne de pensée qui s'est dessinée dès le début du XIXème siècle.

C'est la publication de Trade and Market ... (4), fruit de la collaboration d'économistes et d'anthropologues et de plusieurs années de travaux (5) qui annonce la création d'une discipline nouvelle. Pour Karl POLANYI, Conrad ARENSBERG et leurs disciples, l'Anthropologie économique est :

- 1°) une discipline distincte de la Science économique
  - 2°) qui a ses concepts et ses lois distinctes
  - 3°) et qui fait appel, dans sa méthode, à l'anthropologie et à l'histoire.
- a) Un effort de re-définition de l'économie a été tenté.

Opposition d'une conception substantive à une conception formaliste. Cf à ce sujet Maurice GODELIER (6).

b) Au contraire des économistes qui ont tendance à formaliser et appauvrir la réalité économique en éliminant tous ses aspects sociaux et culturels, les anthropologues économistes de Trade and Market.... décrivent et restituent des économies concrètes dans tout leur contexte de civilisation en recourant à l'histoire et à l'anthropologie (Cf. les descriptions des économies anciennes ou des Aztèques).

---

(1) J'entends ici le terme classique dans une acception très large : libéral, capitaliste, marginaliste, néo-classique, keynésien....

(2) Dalton fait la critique de cette attitude

(3) Les "écoles historiques allemandes" constituent une réaction à l'égard de l'abstraction représentée par la doctrine classique et les pensées marginalistes.

(4) POLANYI Karl, ARENSBERG Conrad, PEARSON Harry (Ed.), 1957, Trade and Market in the Early Empires, Glencoe, Illinois, The Free Press, 1<sup>st</sup> ed.

(5) POLANYI constitua vers 1960, une équipe de recherches interdisciplinaires dont Trade and Market .... constitue l'aboutissement des travaux.

(6) GODELIER Maurice, 1965, Objet et méthodes de l'Anthropologie économique, l'Homme, V, 2.

c) La recherche de concepts et de lois aboutit à certains résultats

1°) Ce qui différencie les économies anciennes, archaïques ou traditionnelles (1) des économies modernes, c'est que les phénomènes économiques sont bien davantage noyés (2) dans les structures sociales dans les premières que dans les secondes ;

2°) Importance donnée au concept d'institution. Les économistes ne s'attachent pas suffisamment à souligner l'aspect institutionnel des phénomènes économiques (3).

3°) A propos des phénomènes d'échanges qui constituent la trame de toute économie, systématisation en types : à base de réciprocité, de redistribution, de marché et correspondance avec des types précis d'organisation sociale.

En outre, d'autres questions débattues (exemples : le surplus, la monnaie) vont faire émerger dans les années qui suivent une cohorte de chercheurs (pour mémoire, cf. La querelle du surplus).

Je pense que le livre de Karl POLANYI a été un stimulant pour les **recherches** en Afrique, il faut souligner les travaux de Claude MEILLASSOUX (4) et de Paul BOHANNAN et Georges DALTON (5). D'où, ainsi, une floraison de recherches dont témoigne la publication récente de livres collectifs (6) et qui a fait apparaître comme bienvenue la mise au point de Georges DALTON.

#### Anthropologie économique et dynamismes différentiels

La contribution de DALTON fournit un cadre conceptuel pour l'analyse de la notion de dynamisme économique. L'Anthropologie économique, dit-il, s'occupe des règles sociales qui assurent le fonctionnement de l'économie par la description des activités et l'analyse des processus de circulation et d'échange dans les petites communautés pré-industrielles du monde sous-développé. Une telle définition

---

(1) J'emploie le terme traditionnel bien que, très employé, il ait un sens peu précis pour désigner les économies qui ont peu à faire avec les sociétés industrielles ou les économies de marché.

(2) encastés : embedded, pris au filet : enneshed

(3) La structure économique est souvent définie comme un ensemble de pôles ou de flux

(4) MEILLASSOUX Claude 1960, Essai d'interprétation de phénomène économique dans les sociétés traditionnelles d'auto-subsistance, Cahiers d'Etudes Africaines, 1, 4, 1966, Anthropologie économique des Gouro de Côte d'Ivoire, Mouton.

(5) Notamment : BOHANNAN Paul, DALTON George (ed), 1962, Markets in Africa, Northwestern University Press

(6) Cf. les ouvrages collectifs d'Anthropologie économique édités par DALTON et FIRTH à peu près simultanément.

paraît convenir à la problématique implicite de Philippe COUTY qui souligne que l'idée de dynamisme économique n'a de sens que si elle se rapporte, non pas à l'économie elle-même, "arrangement abstrait de quantités", mais "au milieu humain qui en est le support et le moteur" (1) .

Cependant, je tiens à préciser dès l'abord, car cela est important pour l'analyse du dynamisme économique, que l'anthropologie économique selon DALTON apparaît comme une ethnologie orientée, spécialisée dans les aspects économiques et conçue d'une manière assez large pour englober les problèmes actuels du changement social et de la modernisation.

Hormis cette définition, DALTON précise le champ social de l'Anthropologie économique (études des économies "primitives" et paysannes), le fonctionnement de ces économies, et leurs processus actuels de changements et de modernisation.

#### 1- Economies "primitives" et paysannes

L'effort de catégorisation de DALTON est intéressant parce qu'il précise le domaine des économies sous-développées qui posent des problèmes de dynamisme.

Les économies "primitives" (ou de subsistance) et paysannes requièrent, pour leur analyse, des catégories socio-économiques parce que les transactions de biens et services sont souvent l'expression de rapports familiaux, religieux ou politiques. Ainsi, pour nous, la réussite économique est souvent, aussi, réussite sociale et/ou politique et elle se réalise par des canaux souvent déterminés par l'organisation sociale et les valeurs culturelles.

Ces économies sont très diverses : économies des sociétés de type segmentaire(2), de société à Etats "primitifs" (3), économies paysannes. La notion d'économie paysanne d'autant plus intéressante à creuser, dans une perspective dynamique parcequ'elle constitue un dépassement, une évolution des économies de subsistance se révèle difficile à préciser pour deux raisons :

- l'une est que les sociétés paysannes sont intermédiaires entre des sociétés de stricte subsistance et les sociétés urbaines ;

- l'autre est que, de ce fait, et par suite de l'infinie variété des facteurs locaux et des conditions historiques locales, il existe une très grande variété d'économies paysannes.

---

(1) COUTY Philippe, 1969 - L'Economie sénégalaise et la notion de dynamisme différentiel, Dakar, ORSTOM, diffusion interne, p. 1.

(2) Sociétés dites "lignagères". L'article de Claude MEILLASSOUX déjà cité (MEILLASSOUX, 1960) offre l'analyse d'un tel type de société.

Les économies paysannes révèlent, cependant, quelques traits communs :

1°) Ce sont des économies de petits moyens, marquées par une forte emprise du métier et connaissant le plus souvent un bas niveau de production ;

2°) A la différence des économies "primitives", leurs subsistances dépendent de la production pour le marché et de ventes au marché ;

3°) Mais les économies paysannes ne connaissent que des rudiments de capitalisme.

## 2- Fonctionnement de l'économie

Pour DALTON, une économie est un ensemble structuré qui fournit les moyens matériels de la vie individuelle et collective, pour cela, il existe des règles d'organisation économique précises : mobilisation des ressources naturelles ; modes de coopération sociale pour la production ; règles sociales concernant la technologie (acquisition, usage et transfert de l'outillage) ; processus de distribution et de circulation de produits. Pour notre perspective, une telle analyse est décevante car ici l'anthropologue n'est pas du tout économiste : il n'envisage pas son économie en termes de produit social, d'accumulation, de reproduction et de diffusion de ce produit ; il n'envisage que l'ethnographie économique d'un non-économiste.

## 3- Changements et modernisation

DALTON établit une typologie du développement dans les sociétés. Il distingue le changement dégénérateur (4), la croissance sans développement et le développement. Les distinctions recouvrent les situations différentes qui résultèrent de la pénétration européenne et soulignent les conséquences culturelles qui suivirent. Pour notre objet, elles ne sont pas inutiles, mais rigoureusement insuffisantes ; le processus économique de la croissance et du développement avec ses interréactions sociales et culturelles n'est pas abordé : DALTON en a glissé, avec quelques notations économiques épisodiques, à la description des processus sociaux et culturels eux-mêmes. Je pense que l'abondance de la littérature anthropologique sur le sujet peut expliquer cette déviation dans l'exposé de DALTON, mais il était nécessaire alors, au regard de l'Anthropologie économique d'en faire la critique.

---

(3) Etats "primitifs", Etats "archaïques", Etats "traditionnels" ; par opposition aux Etats dits "modernes" ou contemporains ou historiques et dont l'évolution a abouti à une forme d'Etat contemporain. Les Etats "primitifs" font référence aux Etats de l'Orient ancien, à ceux de l'Afrique précoloniale ou du Mexique et du Pérou précolombiens.

(4) Degenerative change

Ce qui parait en cause est, me semble-t-il, l'orientation anthropologique de DALTON. Il est clair que DALTON a une vision ethnographique, "statique", toute perspective d'histoire, de sociologie dynamique est absente. D'où le caractère décevant de cette quête auprès de DALTON pour la notion de dynamisme économique.

#### Pour une Anthropologie économique dynamique

La recherche des dynamismes économiques exige un cadre conceptuel, et une méthode. Avec l'enquête non-directive d'observation participante, l'Anthropologie fournit une base méthodologique valable pour l'investigation générale ou orientée dans les communautés humaines. En revanche, il reste à améliorer les conceptions anthropologiques en vue de l'étude des dynamismes économiques.

La définition préalable de cette notion est nécessaire. On rappelle que Philippe COUTY suggérait, dans le document cité ci-avant, que le phénomène de dynamisme intégrait aux notions strictement techniques de croissance et de développement économique tout un contenu humain qui en est le support moteur. A l'occasion des recherches menées en Polynésie orientale - au Iles de la Société -(1) sur le même thème, on a distingué la notion de dynamisme de celles de croissance et de développement par l'attention portée aux aspects psychologiques, sociaux et culturels et notamment aux phénomènes de comportement des individus et des groupes (2). On a ainsi décrit une pluralité de dynamismes, actuels ou passés chacun caractérisé par :

- un moteur (la personne ou le groupe social agissant) ;
- un contenu (la variété des activités économiques ou l'activité dominante créatrice du produit social qui se trouve à la base du progrès économique) ;
- une forme, déterminée par les rapports économiques et sociaux en jeu ;
- des effets économiques, géographiques, sociaux, culturels.

Quelle correction l'optique anthropologique doit-elle subir pour intégrer à son système de connaissance et d'explication les phénomènes de dynamismes économiques et donner à ceux-ci le cadre conceptuel dont l'approfondissement de leur recherche a besoin ?

---

(1) Enquête interdisciplinaire ORSTOM en Polynésie 1966-1969

(2) ROBINEAU Claude, 1968, Comportements et dynamismes économiques différentiels en Polynésie. Centre de Pape'ete, inédit, 9 p. dactylographiées

Je pense qu'une analyse anthropologique qui considérerait les phénomènes humains comme en évolution, qui considérerait les structures comme des ensembles en évolution, qui, reprenant un vieux débat, opterait pour une conception plus gurvitchienne que levi-straussienne de la notion de structure, permettrait d'éviter, en Anthropologie économique, ce que j'appellerai l'écueil du statique , c'est-à-dire cette vision selon laquelle l'économie du groupe fonctionne comme un ensemble cohérent d'éléments stables qui s'équilibrent l'un par l'autre. La notion d'évolution économique et sociale se trouverait au coeur de l'analyse d'Anthropologie économique et celle de changement ne se trouverait pas, comme dans l'exposé de DALTON, raccrochée comme un wagon surnuméraire dans le train de l'ethnographie économique. L'histoire (histoire de vie, histoire de groupe) constitue, à mon sens, une méthode complémentaire nécessaire pour une anthropologie dynamique.

Le cadre conceptuel de l'Anthropologie économique, exposé par DALTON, ignore aussi l'analyse du comportement économique et des rapports sociaux. C'est là une lacune, préjudiciable pour l'étude des dynamismes économiques et qui doit être aussi rapprochée de l'absence de toute perspective historique ; car l'histoire, seule, peut donner tout son sens à des comportements ou des rapports perçus.

Finalement, ce qui manque dans l'apport de DALTON, pour édifier une théorie du dynamisme économique, c'est l'appareil conceptuel d'une anthropologie économique générale. Ceci est d'autant plus curieux que des anthropologues économistes ou des économistes sociologisants ont étudié depuis un certain nombre d'années une série de phénomènes généraux : autosubsistance, modes de production, monnaie "primitive", marchés, surplus, qui peuvent servir de base à un corps de théorie générale.

Cette critique ne doit pas faire méconnaître le travail considérable de mise au point qui a été accompli en Anthropologie économique. La tâche d'améliorer un cadre existant est peu de choses par rapport à celle qui consiste à le créer. On a voulu, ici, proposer d'améliorer l'outil qui nous était présenté, et, seulement, dans la perspective des préoccupations de ce colloque.

B - DE L'ETUDE DES "DYNAMISMES ECONOMIQUES DANS LE CADRE DE L'ANTHROPOLOGIE ECONOMIQUE" exposée par CLAUDE ROBINEAU

Cinq points particuliers sont ressortis :

- La dénomination d'Anthropologie économique elle-même recouvre des réalités différentes.

Envisagée à la manière de MAUSS, elle s'applique à toutes les sociétés et s'attache à l'étude du phénomène économique total.

Dans une optique anglo-saxonne, son champ d'application est restreint aux sociétés sous-développées, et elle s'apparente par son contenu à l'ethnologie dans sa définition française.

Ce qui semble inquiétant dans cette dernière définition c'est, qu'à réserver l'anthropologie économique aux pays sous-développés, on sous-entend que c'est la science économique qui, dans les pays développés, joue ce rôle d'anthropologie alors qu'il est patent que celle-ci n'intègre pas les facteurs sociaux.

- L'économie peut être définie de façon formelle ou substantive.

Par rapport à une définition formelle (combinaison optimale de biens rares par exemple) une définition substantive, réaliste est beaucoup plus large et englobe toute formation économique même lorsqu'elle n'adopte pas la rationalité occidentale.

- Les résultats de l'anthropologie économique américaine sont décevants.

Cela provient surtout du fait qu'elle adopte comme concept fondamental celui d'institution, concept ambigu qui n'a pas la même signification aux Etats Unis et en France.

Les Américains font de la notion d'institution un terme synonyme de rapports sociaux et de modèles de comportement d'interrelation standardisés.

Cela a pour conséquence de valoriser comme cause déterminante de l'état du changement d'une société, le système de valeurs et de conduire ainsi à un indéterminisme généralisé. On admet que le social est contraignant -sans reconnaître qu'il est également nécessaire-.

- L'apport de DALTON consiste en un "survey" satisfaisant de l'anthropologie américaine, mais il ne va guère au delà et n'apporte rien en ce qui concerne le changement.

Il a cependant le mérite après POLANYI de dénoncer l'attitude universaliste auparavant prévalente, et de montrer comment l'économie peut, dans de petites communautés être encadrée dans le système domestique qui s'avère alors déterminant.